

Le technicien supérieur en Génie des équipements agricoles conseille l'utilisateur dans le choix d'une machine en tenant compte des exigences agronomiques, des contraintes économiques, ergonomiques, environnementales et de sécurité. C'est un spécialiste des équipements et des installations de production pour la culture ou l'élevage : appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite, etc. Il connaît aussi les bâtiments modernes d'élevage, les serres, ainsi que les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage. Il maîtrise les équipements d'entretien de l'espace rural et les machines et matériels de transformation des produits agricoles.

Chez les constructeurs de matériel, il est chargé des relations entre l'entreprise et les concessionnaires : dépôt des matériels, relation concessionnaires particuliers, démonstration des nouveaux produits. Dans les entreprises de travaux agricoles, dans les coopératives d'utilisation de matériels, il est apprécié comme gestionnaire de parc de matériels agricoles ou encore conseiller.

→ Débouchés

Du fait de la bonne santé du secteur de l'agroéquipement et de leurs compétences acquises en formation, les techniciens en GDEA qui ne poursuivent pas leurs études ne connaissent pratiquement pas de période de chômage. Ils travaillent principalement dans les entreprises spécialisées en :

- construction de matériels et équipements agricoles
- commercialisation, distribution et maintenance
- importation et exportation de matériels agricoles
- conseil et développement agricole : groupement de producteurs, chambre d'agriculture
- prestation de service : entreprise de travaux agricoles, ruraux et forestiers
- recherche : instituts techniques, constructeurs
- exploitation agricole.

Métiers accessibles :

- Technico-commercial(e) en équipements agricoles
- Mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel agricole
- Conducteur(trice) de machines agricoles
- Conseiller(ère) agricole
- Animateur(trice) en CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole)

Technicien(ne) en bureau d'études

→ Accès à la formation

En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac STI2D
- Bac techno STAV
- Bac pro Agroéquipement, Maintenance des matériels

Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.

→ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Histoire-Géographie	-
Langue vivante	3h
Education socioculturelle	1h30
Education physique et sportive	1h30
Documentation	0h30
Mathématiques	1h15
Physique-Chimie	1h30
TIM	0h45
SESG/Gestion entreprise	3h
SESG/Gestion commerciale	0h45
STA/Productions végétales	1h15
STA/Productions animales	0h30
Sciences techno. Equipement/Agroéquipement	7h30
Module initiative local (MIL)	3h

(1) Horaire hebdomadaire

l'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

1er groupe : trois épreuves organisées en fin de formation :

- Expression française, culture socioéconomique, coeff. 5
- Epreuve scientifique et technique, coeff. 7
- Evaluation de l'activité en milieu professionnel : soutenance du rapport de stage, coeff. 6 et langue vivante technique, coeff. 2.

Une moyenne inférieure à 9 sur 20 à l'ensemble de ces trois épreuves est éliminatoire.

2ème groupe : six épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) :

- Traitement des données, coeff. 3
- Projet écrit d'un produit de communication, coeff. 3
- Langue vivante, coeff. 2
- Economie générale et environnement socio-économique du secteur des agroéquipements, coeff. 3
- Epreuve technique pratique, coeff. 5
- Description et analyse d'un système mécanisé et automatisé coeff.4

→ Descriptif des matières

Une part importante de l'enseignement est consacrée à la connaissance technique des agroéquipements et à la maîtrise du langage du technicien (dessins, graphiques). A cela s'ajoute un enseignement de droit, de législation, d'économie, de gestion et de négociation commerciale.

Ouverture sur le monde, information, expression et communication : organisation économique, sociale et juridique, techniques d'expression, de communication, d'animation, de documentation, langue vivante.

Traitement des données et informatique : mathématiques appliquées, statistiques, informatique.

Enseignements scientifiques et techniques :

- Acquisition des fondements scientifiques, de la maîtrise et du raisonnement de l'ensemble des techniques professionnelles du secteur de l'équipement agricole, utilisation des agroéquipements
- Economie du secteur de l'agroéquipement, économie des entreprises et structures utilisatrices d'agroéquipements, négociation commerciale.

Module d'initiative locale (MIL)

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.

Stages

12 à 16 semaines de stage en entreprise dont 10 prises sur la scolarité pour les étudiants en lycée agricole.

Poursuites d'études

Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- En Licence professionnelle en un an, par exemple
 - Agronomie spécialité agriculture et développement durable.
 - Productions végétales spécialité technico-commercial en agroéquipement.
 - Maintenance de systèmes pluri techniques spécialité maintenance des agroéquipements
- Certificat de spécialisation agricole (CSA), par exemple CSA Responsable technico-commercial en agroéquipements,
- Classe préparatoire scientifique post BTS-BTSA-DUT au lycée agricole du Paraclet, Cottenchy (80). Elle prépare aux concours C - ENSA et concours C ENITA permettant d'intégrer des écoles d'ingénieurs comme les écoles AgroParisTech et les ENITA.
- Ecoles d'ingénieurs, par exemple Institut polytechnique LaSalle à Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2ème année pour les titulaires diplômés d'un BTSA ou en 3ème année pour ceux qui peuvent également justifier de trois années d'expérience professionnelle.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Aude (11)

CFPPA de Castelnaudary (Public) **A**

Haute-Garonne (31)

L.E.G.T.A. d'Ondes (Public) **I**

CFPPA Ondes Grenades (Public) **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Ens. supérieur et recherche
- www.portea.fr.
- www.ecologie.gouv.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).